

# Règlementation en vigueur sur l'étiquetage, conception pratique d'une étiquette Le 17 février 2016

**Public concerné : Agriculteurs, et Porteurs de projet, souhaitant mettre aux normes et améliorer leurs étiquettes, en fonction des circuits de vente**

## CONTENU

Mercredi 17 février  
2016

De 9h à 13h

- Etude de la réglementation INCO en matière d'étiquetage des denrées alimentaires préemballées ou non
- Les nouveautés apportées par le nouveau règlement et les dates de mise en application
- Mentions obligatoires et spécifiques à certains produits, à la demande des stagiaires: confitures, sirops, produits laitiers, produits carnés transformés,...
- Utilisation des codes-barres

Mercredi 17 février  
2016

De 14h à 17h

- Spécificités de l'étiquetage des denrées certifiées bio, ou en conversion
- Exemples d'étiquetages nutritionnels
- Etudes de cas concrets et amélioration à apporter, sur la base des étiquettes apportées par les stagiaires

## Infos complémentaires

### ORGANISÉE PAR

Agribio 83

**DURÉE** : 1 jour(s)

### TARIFS

Adhérent **20E/j €**

Non adhérent **30E/j €**

**Finançable par le fond de formation Vivea**

### ATTESTATION

Aucune

### RENSEIGNEMENTS

Joseph RANDRIAMANANANDRO  
agribiovar@bio-provence.org

Agribio 83  
Maison du Paysan - ZAC de la  
Gueiranne  
83 340  
CANNET DES MAURES  
Tel. 04 94 73 24 83

**NOTE** : repas non compris, prévoir pique nique

## DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
17/02/2016	A la Maison du Paysan, Le Cannet des Maures 83340 Var	Claire JULIEN, Formateur au CFPPA De Florac

## THÈMES

Commercialisation

Transformation

## FINANCEURS

